

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : 254 communes accompagnées par La Poste

La campagne de recensement de la population 2026 démarre ce 15 janvier 2026. Cette année, 254 communes confient leurs opérations à La Poste, qui mobilise près de 850 facteurs formés pour sensibiliser les habitants, distribuer les documents nécessaires et effectuer les relances en lien avec les équipes communales et sous le pilotage de l'Insee.

Depuis le décret n°2024-1124 du 4 décembre 2024 autorisant le recours à des prestataires externes pour le recensement de la population, La Poste confirme son rôle de partenaire de confiance des collectivités. Après avoir accompagné 38 communes en 2025, elle mènera les opérations de recensement pour 254 communes en 2026.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité d'une expérimentation conduite avec l'Insee entre 2022 et 2024, dont le bilan est positif : plus de 200 opérations réalisées avec 221 000 foyers recensés par les facteurs sur l'ensemble de la période.

Le calendrier de la campagne de recensement 2026

Pour l'enquête de recensement 2026, la campagne se déroulera selon les modalités suivantes :

Pour les communes de moins de 10 000 habitants :

- du 15 janvier au 14 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ;
- du 29 janvier au 28 février à La Réunion.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants :

- du 15 janvier au 21 février en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane ;
- du 29 janvier au 7 mars à La Réunion.

Le recensement exhaustif se déroule à Mayotte du 27 novembre 2025 au 10 janvier 2026.

Près de 850 facteurs formés pour la mission du recensement de la population

L'enquête de recensement 2026 sera confiée à près de **850 facteurs**. Comme les autres agents recenseurs recrutés par la commune, ces derniers suivent une formation de 2 demi-journées, assurée par l'Insee, au terme de laquelle ils sont nommés par arrêté municipal et disposent d'une carte d'agent recenseur délivrée par la mairie concernée et qui sera systématiquement présentée aux habitants recensés.

La campagne de recensement de la population se divise en 2 grandes phases :

- **Une phase de reconnaissance des logements à recenser qui a démarré début janvier** : entre les 2 demi-journées de formation, les facteurs agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance afin de repérer les logements qu'ils auront à recenser et de mettre dans les boîtes aux lettres une lettre d'information sur le recensement.
- **Une phase de recensement des occupants de ces logements** : les facteurs agents recenseurs fournissent des « notices internet » aux habitants ; celles-ci comportent des identifiants qui permettent aux habitants de se recenser directement en ligne. En cas de besoin (absence de réponse), l'agent recenseur repasse à l'adresse pour effectuer une relance auprès des habitants afin qu'ils répondent en ligne ou sur questionnaire papier.

Tout au long de la campagne, les facteurs agents recenseurs, au même titre que les autres agents recenseurs recrutés par la commune, travaillent en étroite collaboration avec le coordonnateur communal qui suit l'avancement du recensement et les aide en cas de difficulté.

À quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement de la population relève de la responsabilité de l'État. L'Insee l'organise et le contrôle.

Les communes préparent et réalisent l'enquête sur le terrain dans le cadre d'un partenariat fixé par la loi. L'enquête de recensement de la population permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur nationalité et leur situation administrative. Le recensement répond aux besoins de la collectivité de connaître les caractéristiques de la population française (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...) pour prendre des décisions adaptées et prévoir ainsi des équipements collectifs qui répondent aux besoins de la population qui réside sur le territoire (crèches, écoles, hôpitaux, EHPAD, moyens de transport...).

De plus, à partir des chiffres du recensement, l'Insee publie chaque année la population officielle de chaque commune (population légale). Cette donnée est utilisée d'une part dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'État. D'autre part, elle sert de base à plus de 350 dispositions législatives et réglementaires.

Cette mission de recensement confiée aux facteurs illustre la diversification des activités de La Poste face à la baisse du courrier. Grâce à leur relation privilégiée avec la population, basée sur la confiance, l'écoute et le sens du contact, ainsi qu'à leur présence 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire, les 60 000 facteurs jouent un rôle central dans les services de proximité.

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 12e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur son réseau de services de proximité, humain et numérique, le plus important de France. Ce réseau se compose de 40 500 points de service dont plus de 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et plus de 23 500 points d'accès à un service postal (relais et consignes Pickup, Espaces Pros). La Poste distribue 2,6 milliards de colis par an dans le monde et 5,6 milliards de lettres, 6 jours par semaine. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 44,6 % à l'international, et emploie 227 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont près de 166 000 en France. Dans le cadre de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe le cap d'une croissance rentable et responsable en France et à l'international s'appuyant sur un modèle multi-activités robuste. Entreprise à mission depuis 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contact presse :

service.presse@laposte.fr - 01 55 44 22 37

Presse écrite : Mélanie Jeambeau – melanie.jeambeau@laposte.fr - 07 86 74 61 61

Presse audiovisuelle : Jacques Gourier – jacques.gourier@laposte.fr - 06 87 60 77 11

Annexe : liste des 254 communes concernées par le recensement avec les facteurs.

Communes
AUVERGNE RHONE ALPES
BEUZAC
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
BELLENAVES
BRIOUDE
CHAPAREILLAN
FERNEY VOLTAIRE
GUILHERAND-GRANGES
IRIGNY
JASSANS-RIOTTIER
LA BUISSIERE
LURIECQ
MARCY-L'ETOILE
MASSIEUX
MONTELMAR
NERVIEUX
PIERRELATTE
SAINT-EGREVE
SAINT-HOSTIEN
SANSSAT
SERGY
SOULAGES
VICHY
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
AUXERRE
CHAMPVOUS
MAGNY-LORMES
SENS
BRETAGNE

BULEON
CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE
CREDIN
DINAN
MENEAC
MORLAIX
PENCRAN
PLERIN
PLOUARET
PLOUBEZRE
PLOUFRAGAN
POMMERIT-LE-VICOMTE
SAINT-BRIEUC
TREGUIDEL
CENTRE VAL DE LOIRE
AMILLY
ARTANNES-SUR-INDRE
AVORD
CHATEAUDUN
CHATEAU-LA-VALLIERE
CHERISY
DREUX
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
LA FERTE-SAINT-AUBIN
LEVES
MONTRICHARD
ROMORANTIN-LANTHENAY
SAINT-AMBROIX
SAINT-AOUT
SAINT-CHRISTOPHE-LE-CHAUDRY
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE
SURY-AUX-BOIS
VAILLY
VALD'YERRE
CORSE
BILIA
REUNION
BRAS PANON
MAYOTTE
ACOUA
DEMBENI
MARTINIQUE
FORT-DE-FRANCE
RIVIERE-SALEE
REUNION
SAINT-DENIS
GRAND EST
AMEUVELLE
ECROUVES

LAHEYCOURT
LUNEVILLE
BARTENHEIM
FEUGES
FONTENOY-LE-CHATEAU
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
LAY-SAINT-CHRISTOPHE
LICHTENBERG
LIEPVRE
NOUILLY
OBERNAI
RIEDELZ
RIGNY-SAINT-MARTIN
SARREGUEMINES
SCHILTIGHEIM
TINQUEUX
TREVERAY
VERDUN
HAUTS DE FRANCE
AMBLETEUSE
BEAUVAL
CATENOY
ESTREUX
FECHAIN
FREVENT
LA GORGUE
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS
OUTREAU
SAINT-SAULVE
SAVIGNIES
SERY-LES-MEZIERES
SOUCHEZ
ILE DE FRANCE
AULNOY
BOURG-LA-REINE
BUHY
CHANTELOUP-EN-BRIE
FORFRY
HOUILLES
JOUY-MAUVOISIN
LA HAUTE-MAISON
LE RAINCY
MORANGIS
PECQUEUSE
PERSAN
NORMANDIE
ALMENECHES
BERNAY
BREUVILLE
BURSARD

CANISY
DOMFRONT
FLERS
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE
NEUFCHATEL-EN-BRAY
OUILLY-LE-VICOMTE
SAINTE SCOLASSE SUR SARTHE
SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR
SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE
SANDOUVILLE
TEURTHEVILLE-HAGUE
VERNEUIL-SUR-AVRE
VERNON
VIEUX-MANOIR
VIRE
NOUVELLE AQUITAINE
ALLASSAC
AMURE
ARCINS
BALLON
BELLEVIGNE
CAPBRETON
CAZATS
CHAMADELLE
CHAPTELAT
CHASSENON
CHATEAU-L'EVEQUE
CONDAT-SUR-VIENNE
COUBJOURS
COULOMBIERS
CUBNEZAI
DANGE-SAINT-ROMAIN
DONZENAC
ESCAUDES
GAILLAN-EN-MEDOC
GONTAUD-DE-NOGARET
GRANZAY-GRIPT
LA ROCHELLE
La VILLEDIEU-DU-CLAIN
LE PIAN-SUR-GARONNE
LE TEICH
LEDAT
LEMBRAS
LEME
LEOGNAN
LINARDS
LORMONT
MIREBEAU
MOUTIER-D'AHUN
MUSSIDAN

PAYROUX
PELLEGRUE
PORT-DES-BARQUES
PUYMIROL
QUINCAY
QUINSAC
SAINT-ANDRE-DU-BOIS
SAINT-CASTIN
SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE
SAINT-DIZANT-DU-BOIS
SAINTE-BAZEILLE
SAINTE-COLOMBE
SAINTE-CROIX-DU-MONT
SAINTE-GEMME
SAINTE-MARIE-DE-VAUX
SAINTE-RAMEE
SAINT-GENES-DE-CASTILLON
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP
SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
SAINT-MARTIN-DE-BERNEGOUE
SAINT-MAURICE-DES-LIONS
SAINT-PAUL-LES-DAX
SAINT-PE-SAINT-SIMON
SAINT-SAVINIEN
TARTAS
USSEL
VANZAC
VILLENAVE
XAINTRAILLES
YGOS-SAINT-SATURNIN
OCCITANIE
AIGREFEUILLE
AIGUES-MORTES
AIGUES-VIVES
AUBIET
AUCH
BELPECH
BEZIERS
CAHORS
CASTELSARRASIN
CAUMONT
CODOGNAN
CONNAUX
COURNIOU
FOURQUES
GALLARGUES-LE-MONTUEUX
JONQUIERES
LALOUBERE

LEZAT-SUR-LEZE
MOISSAC
MONTBETON
MONTJOIE-EN-COUSERANS
NAILLOUX
ORDAN-LARROQUE
ORLEIX
PORTET-SUR-GARONNE
RIEUX-DE-PELLEPORT
SAINTE-ANASTASIE
SAINT-JEAN-DU-FALGA
SAINT-LYS
SEMEAC
TARBES
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
VILLENEUVE-LES-BOULOC
PAYS DE LOIRE
ANGERS
AVRILLE
BOUGUENAI
CARQUEFOU
COULAINES
FONTENAY-LE-COMTE
JOUE-EN-CHARNIE
LA JAILLE-YVON
LAVAL
MAYENNE
NANTES
SABLE-SUR-SARTHE
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
SAINT-HERBLAIN
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
SCEAUX D'ANJOU
VIX
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
CARPENTRAS
MALLEMOISSON
SAINT-BLAISE
SAINT-PAUL
SAINT-TROPEZ
VENTABREN
VILLEFRANCHE-SUR-MER